

**CONVOCAION à la Séance
du Conseil Municipal du mardi 28 avril 2026 à 19h45**

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal de Coignières, à la date et à l'heure sus indiquées :

Salle du Conseil Municipal – Place de l'Eglise Saint-Germain d'Auxerre

CONVOCAION - ORDRE DU JOUR

- Appel
- Désignation du secrétaire de séance
- Observations éventuelles sur les décisions et les marchés

Direction des Services Techniques, de l'Environnement, de l'Aménagement et de la Démocratie de Proximité :

- 1- Approbation d'une convention tripartite pour la mise à disposition à titre gracieux de l'étang du Val Favry à l'Association de Pêche « le Joyeux Moulinet »

Direction Générale des Services :

- 2- Désignation des membres de la Commission de Contrôle des Impôts Directs

Direction des Finances :

- 3- Adoption du règlement budgétaire et financier de la Commune de Coignières
- 4- Budget Principal Ville : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025
- 5- Vote des taux d'imposition applicables pour 2026
- 6- Budget Primitif pour l'exercice 2026
- 7- Attribution des subventions 2026 aux organismes et associations

Informations et Questions diverses

- Tirage jurés d'assises 2027

Fait à Coignières, le 22 avril 2026

**Le Maire,
Didier FISCHER**
Vice-président de la C.A. de Saint-Quentin-en-Yvelines

